

A L'HEURE DU BILAN

2018 a été l'occasion de passer en revue le chemin parcouru depuis la création de la Communauté de Communes et d'y découvrir un bilan satisfaisant des actions menées sur notre territoire en constante évolution.



oin de se reposer sur ces acquis, le travail s'est poursuivi tout au long de l'année. Préparation de la mutualisation des services entre la ville de Vouziers et l'intercommunalité, étude de nouvelles compétences (santé et mobilité), poursuite des travaux concernant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sont, entre autres, autant de projets structurants au service du développement de l'Argonne Ardennaise.

Vous trouverez dans ces pages les chiffres clés de l'année 2018 et qui rendent compte du service public qu'agents et élus assurent au quotidien.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Francis SIGNORET, Président de la 2C2A

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



LES INSTANCES ÉLUES

Conseil Communautaire

- 6 réunions
- 132 délibérations votées

Bureau Communautaire

- 6 réunions
- 55 délibérations votées

COMMISSIONS THÉMATIQUES

COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

Depuis octobre 2018, la Communauté de Communes est compétente pour le pilotage, l'animation, la communication et l'évaluation du Contrat Local de Santé, ainsi que pour la création, l'aménagement et la gestion de Maisons de Santé Pluridisciplinaires.

En 2018, l'intercommunalité a également répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt concernant la mobilité sur le territoire.

• 33 réunions des 7 commissions : Développement économique, emploi, formation; Tourisme et communication; Aménagement du territoire; Finances et contrôle de gestion; Travaux et urbanisme; Environnement, agriculture, éolien, déchets ménagers; Sport, culture et vie associative.

AUTRES COMITÉS

- 6 réunions décentralisées entre vice-présidents, maires et premiers adjoints
- 2 comités de pilotage «Eau et Assainissement»
- 2 comités de pilotage Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- 2 conférences des Maires (l'une pour le PLUi et l'autre pour la mutualisation des services)
- 1 commission intercommunale des impôts directs

ORGANIGRAMME

des services communautaires

au 31 décembre 2018

45 AGENTS

Titulaires de la FPT

CDD CD

25

BÂTIMENTS TRAVAUX, **ET INFORMATIQUE**

FINANCES

RESPONSABLE Léo MAKSUD

RESPONSABLE:

Stéphanie SALEZ

RESPONSABLE:

Karine ODIENNE

RESSOURCES

HUMAINES

SECRÉTARIAT,

ACCUEIL

Mathieu BERTHÉLÉMY TRAVAUX ET HABITAT

SUIVI BUDGÉTAIRE

Jennifer GALLOIS

Joëlle MOTTE

Clémence BREHAUX

DE DIRECTION, RH

ASSISTANTE

PRÉVENTION DES DÉCHETS

Justine CHARDIN

Mathieu SANTERRE

RESPONSABLE:

MUTUALISÉ

ENTRETIEN MÉNAGER -aurence PÉCHART **Audrey ROBERT**

DÉCHÈTERIES ET COLLECTE

Grégory BRACQ

Olivier DELAHAUT Xavier MONART Nicolas KMITA

Franck VAN BELLINGHEN Dominique BROCHARD **Denis BRION** Fabien NOEL COLLECTE

SERVICE TECHNIQUE Didier MULLER MUTUALISÉ

SERVICE TECHNIQUE

ENVIRONNEMENT

RESPONSABLE:

SERVICES AU PUBLIC Claudie TURK MAISON DES

D'ASSISTANTES RELAIS

David MAUGER

Brandon GREBOVAL

Léa POINOT

Nicolas VILLERETTE

Maxime GERAUD

Soralie SCHWEITZER

ANIMALIERS

SOIGNEURS

Caroline GUTKNECHT PARC LOCATIF LEADER

Aurélien MUSU

+ Personnel saisonnier

AGENT D'ENTRETIEN

Julian LEDRU

Éléonore GENTIL

ACCUEIL

43.77 ETP

AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Léo MAKSUD

Autre (apprenti, emploi d'insertion...)

Cadre C

Cadre B

CATÉGORIES D'EMPLOI

Cadre A

DIRECTION

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Karine ODIENNE

ADJOINTE

Corinne MILESI

DU TERRITOIRE AMÉNAGEMENT

PARC ARGONNE

DÉVELOPPEMENT

Lorraine SCHULZ TAVERNE

Sophie BETTIG

COMMUNICATION

DU TERRITOIRE

RESPONSABLE:

Léo MAKSUD

DÉCOUVERTE

RESPONSABLE:

Anne FRÉZARD

Karine ODIENNE

Séline LALANDE

Peggy PETIT DIT DUHAL

Anaïs MAHAUT

URBANISME

Lysiane HACQ-GILLE

RESPONSABLE:

MATERNELLES Annie DEMISSY

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE **DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL** AMÉLIORATION DE L'HABITAT, Caroline GUTKNECHT Coline DALIMIER Oriane GUILLIN David MAUGER NATURA 2000



Hugo SCHMOLINSKI

Remplacée par

Delphine GAILLARD

Juliette DEMISSY SECRÉTARIAT

ACCUEIL/

MOYENNE D'ÂGE **38** ans

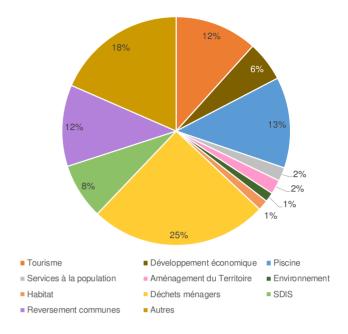
SITUATION FINANCIÈRE

Z,

DÉPENSES PAR CHAMP DE COMPÉTENCE

(investissement + fonctionnement)

Tourisme (dont Parc Argonne Découverte)	1 011 486,81 €		
Développement économique	491 381,10 €		
Piscine	1 113 474,51 €		
Aménagement du territoire	174 634,27 €		
Services à la population	167 514,55 €		
Environnement	114 992 ,84 €		
Habitat	129 384,58 €		
Déchets ménagers	2 175 129,84 €		
SDIS	683 250,00 €		
Reversement aux communes	998 552,68 €		
Autres	1 598 321,59 €		
TOTAL	8 658 122,77 €		
dont FONCTIONNEMENT	69 %		



854 665.83 €

36 825,00 €

RECE (investis	TTES PAR TYPE sement + fonctionnement)
	Reversem
	Vanta da tarraine da marchandisa

	TOTAL	9 466 970,20 €
	Autres	648 319,57 €
Redevance Ordur	res Ménagères	1 542 363,94 €
Vente de terrains, de marchandises, en	trées au PAD	1 337 498,40 €
Reversement a	135 838,92 €	
	Impôts	4 244 848,54 €
sement + fonctionnement)	Dotations	666 610,00 €

Subventions

FCTVA

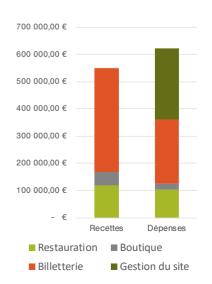
FOCUS SUR LE BUDGET DÉCHETS MÉNAGERS

Le service de collecte et de traitement des ordures ménagères est un service public industriel et commercial, il est donc dans l'obligation de s'équilibrer indépendamment des autres budgets de la 2C2A.

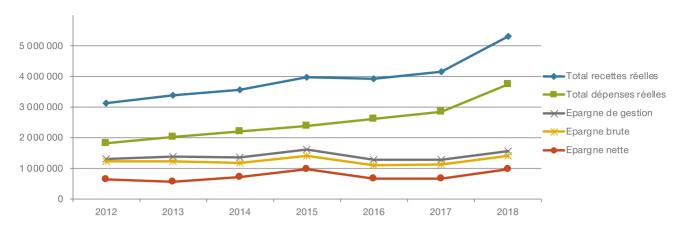
DÉPENSES	RECETTES
2 162 787,69 €	2 147 331,04 €
Charges de personnel 371 964,66 €	Vente de marchandises 390 749,85 €
Frais d'intérêts 8 168,18 €	REOM 1 542 363,94 €
Autres charges de fonctionnement 1 627 054,96 €	Soutien à la tonne triée 155 309,21 €
Amortissements 155 599,89 €	Autres recettes 58 908,04 €

LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION DU PARC ARGONNE DÉCOUVERTE

Le chiffre d'affaire de la boutique et du restaurant est en progression de 20 000€, ce qui permet la stabilisation du résultat d'exploitation du site.



LA CAPACITÉ À ÉPARGNER



Pour l'année 2018, on observe une augmentation des recettes de fonctionnement. Cette augmentation s'explique en partie par le transfert de la compétence financement du SDIS à l'intercommunalité (baisse des reversements aux communes), une hausse des produits du domaine, l'évolution des taux d'imposition et des bases fiscales, le versement de soldes de subventions, et une progression des produits exceptionnels.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en progression de 885 000 €. Cela s'explique par le transfert de la compétence financement du SDIS (pour 683 250 €), les dépenses liées aux 20 ans de la 2C2A, une hausse des coûts du personnel et des charges générales au Parc Argonne Découverte (compensées par une hausse du chiffre d'affaires).

Les frais financiers sont en baisse suite aux remboursements des emprunts en cours.

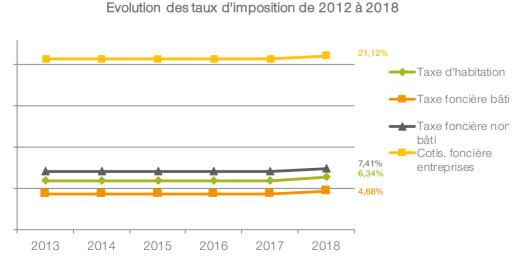
Recettes de fonctionnement			
- Dépenses de fonctionnement			
= Épargne de gestion			
- Frais financiers			
= Épargne brute			
- Remboursement du capital			
= Épargne nette			

AUTOFINANCEMENT ET ENDETTEMENT

	2014	2015	2016	2017	2018
Marge d'autofinancement nette	20 %	25 %	17 %	16 %	18 %
Encours de dette	4,57 ans	3,52 ans	4,07 ans	5,10 ans	3,50 ans

La capacité de désendettement diminue, grâce aux remboursements d'emprunts et à la hausse de l'épargne, pour atteindre 3,5 années. Cela signifie qu'il faudrait autour de 3 ans et 6 mois à la 2C2A pour se désendetter totalement si celle-ci y consacrait toute son épargne. Ce chiffre demeure en-dessous des seuils de risques, qui commencent lorsque la capacité de désendettement dépasse 10 ans.

TAUX D'IMPOSITION



Page 5 Chiffres Clés 2C2A - 2018 Les taux d'imposition de la 2C2A n'avaient pas été augmentés depuis 2011, malgré la mise en place de nouveaux services, dont le nouveau centre aquatique. Ils ont été revalorisés de 0.4 point en 2018, afin que le territoire ne perde pas son éligibilité au Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale. Ce qui représente 194 077 € pour la communauté de communes et 301 295 € pour les communes du territoire.

ÉCONOMIE



OPÉRATION DE RESTRUCTURATION DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE

- 4 entreprises aidées en 2018 : elles ont reçu en moyenne 3 848 € d'aide à l'investissement.
- Au total, les subventions versées par l'État (FISAC) et la Région représentent 15 393 €.
- L'ORAC s'est achevée le 24 juillet 2018. Bilan de la «Tranche 3» : **401 676 €** de subventions versées (206 701 € par la Région et 194 975 € par l'État (FISAC))
- Décembre 2018 : lancement du dispositif ACCOR en partenariat avec la Région Grand Est.



SOUTIEN AU RÉSEAU DE PARTENAIRES

- 6 416 € ont été versés à Dynamic Argonne (via des fonds FISAC).
- Une participation de 20 864,76 € a été versée à la Mission Locale, pour l'insertion des jeunes.
- La contribution annuelle à l'agence Ardennes Développement s'élève à 17 629,69 €.
- 6 330,08 € ont été remis à Ardennes Initiative, afin de participer au développement économique du territoire.
- 16 450 € à la Chambre d'Agriculture pour le suivi annuel des installation et transmissions dans la continuité de l'Opération du Repérage Agricole Territorial et étude du foncier (2013-2014), l'accompagnement pour la création et le maintien de l'emploi salarié sur les exploitations agricoles, promotion des produits locaux fermiers en restauration scolaire, organisation du festival Sème la Culture et l'animation de la commission, dans le cadre de la convention de partenariat 2018.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Au 31 décembre 2018, **4 cellules sur 5** de la pépinière d'entreprises étaient occupées, dont 2 départs, 2 nouvelles entreprises hébergées et une extension d'activité.
- 18 245 m² de la ZA de Buzancy vendus à la SCREB.
- 3 réunions à destination des acteurs économiques.
- 78 contacts dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projets économiques, dont :
 - 18 projets de création
 - 3 projets de reprise
 - 17 projets de développement
 - 40 demandes diverses

LE PROGRAMME LEADER

Le programme Leader est destiné à soutenir des projets de développement rural portés par les acteurs du territoire. L'an dernier, les stratégies de développement ont été valorisées par des acteurs locaux publics et privés réunis au sein du Groupement d'Action Locale (GAL) créé dans cette intention. En 2018 :

- 3 réunions du GAL, réunissant en moyenne 15 personnes
- 6 réunions des 5 membres du comité technique
- 9 séminaires régionaux réunissant les GAL de Champagne-Ardenne
- 1 journées LEADER France à Lyon

Pour l'Argonne Ardennaise, ces temps de travail ont permis :

- la tenue de 1 ateliers (Tiers Lieux) regroupant 26 participants.
- l'accueil et le conseil de 27 porteurs de projets
- le dépôt de 5 dossiers de candidature









DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

En 2018, la communauté de communes a célébré son **vingtième anniversaire**. A cette occasion, différents événements ont été programmés sur tout le territoire :

- 55 dates pour 32 types de manifestations différentes.
- 18 communes ont reçu ces événements
- 6 mois d'animations en continu
- 72 acteurs locaux impliqués (associations, acteurs de l'économie locale, administration...)
- 15 articles ou relais de presse
- Le 14 octobre 2018, la Fête des Fruits et de la Nature à Grandpré est venue clôturer l'anniversaire avec l'implication de **34** exposants, **70** bénévoles et la visite de **1 200** personnes.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

- 1 conférence des Maires pour présenter le Diagnostic de Territoire.
- Documents communaux élaborés : approbation des cartes communales de Savigny-sur-Aisne et Quatre-Champs le 18 juin 2018. Le PLU de Vouziers est en cours.
- 388 dossiers ont été instruits par le Service d'Urbanisme Mutualisé pour les 14 communes ayant adhéré au dispositif, dont 35 permis de construire.

LE CENTRE AQUATIQUE ARGONA

- La fréquentation du centre aquatique en 2018, tout public confondu, est de 68 535 entrées, dont :
 - 27 812 entrées «public» (dont les accès à l'espace bien-être et aux événements ponctuels)
 - 5 575 entrées «activités aquatiques» (aquagym, aquabike...)
 - 16 019 entrées «associations et groupes» (associations sportives dont le Club Nautique Vouzinois, centres de loisirs...)
 - 19 181 entrées scolaires (écoles 2C2A, écoles hors 2C2A, établissements secondaires)

Coût du fonctionnement

Dépenses			Recettes		
	Subvention au délégataire	583 206 €	Redevance occupation	200 140 €	
	Accès scolaires (dont collèges)	40 419 €	Reversement de 50% des résultats	9 888 €	
	Autres (dont assurance)	2 625 €			
	Coût total	626 250 €	Recettes totales	210 028 €	

Coût total pour la 2C2A : 416 220 €

L'objectif, fixé dès la construction du centre, de maintenir le déficit de fonctionnement en dessous de 500 000 € est respecté.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE



PARC ARGONNE DÉCOUVERTE



- 556 962,54 € de chiffre d'affaires
- 64 968,18 € de déficit d'exploitation
- 42 241 visiteurs en 2018, (27 % ne viennent pas des Ardennes, de la Meuse ou de la Marne : ces visiteurs sont issus du flux touristique)
- 751 abonnés au Pass Illimité (+ 13%)
- Indice de satisfaction des visiteurs : 4.07/5
- Notoriété: 11 346 abonnés à la Page Facebook au 31/12/2018 (+20 %)
- Réputation sur internet (note moyenne et avis des visiteurs) : 4 à 4,5 / 5 selon les plateformes.
- Le Centre de Soins a pris en charge 137 animaux, dont la moitié a pu être relâché en milieu naturel.



TAXE DE SÉJOUR

26 411,29 € ont été collectés par la 2C2A en 2017 auprès des hébergeurs, en léger retrait par rapport à 2017.

Cette somme a été intégralement reversée à l'Office de Tourisme de l'Argonne Ardennaise pour financer ses actions de promotion.



ACCUEIL, INFORMATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE PAR L'OFFICE DE TOURISME DE L'ARGONNE ARDENNAISE

- 22 842,30 € de chiffre d'affaires à la boutique (dont 5 230 € de billetterie pour La Cassine et le Cabaret Vert). 709 ventes en boutique pour un panier moyen de 32,2 €.
- 2 765 touristes accueillis dans les locaux de l'Office de Tourisme (Français à 85%)
- Les néerlandais sont les premiers touristes étrangers (55%). Progression remarquable des touristes allemands (20 en 2018 contre 2 en 2017)
- Participation à 9 salons et foires, qui ont permis de réaliser 786 contacts.
- 5 Relais d'Information Touristique sur le territoire
- 2 agents à temps plein et un agent en contrat de professionnalisation.
- 2 646 visiteurs sur la borne interactive



Rapport annuel OTAA

Disponible sur demande

NATURA 2000



LA ZONE NATURA 2000

- 6 sites sont concernés : Marais de Germont, Prairies d'Autry, Prairies de la Vallée de l'Aisne, Étangs de Bairon, Confluence des Vallées de l'Aisne et de l'Aire, Vallée de l'Aisne à Mouron.
- 7 139 ha liés à des milieux humides (1/3 des communes de la 2C2A sont directement concernées).



SORTIES NATURE

• 9 sorties nature à Bairon, Autry, Vandy, Challerange, Lançon et Germont, organisées avec le Regroupement des Naturalistes Ardennais et le Conservatoire d'Espaces Naturels Champagne-Ardenne : 201 participants (deux fois plus qu'en 2017, dont 43,5% originaires de la 2C2A).

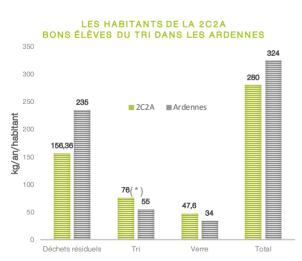


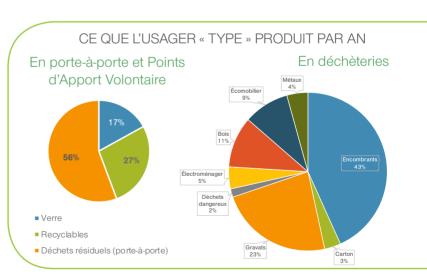
PROJETS ET ADMINISTRATION DU SERVICE

- Remise de l'étude préalable à la restauration du Vieil-Étang de Bairon. Le scénario de mise en assec prolongé a été retenu.
- Poursuite du travail de communication autour des espèces exotiques envahissantes.
- Partenariat avec le CENCA pour la gestion du marais de Germont.
- Réflexion sur la conception d'un parcours d'interprétation autour du Vieil-Étang de Bairon.
- 25 dossiers d'évaluation des incidences (retournements de prairie, curages de fossés...)
- Publication d'une lettre d'information aux habitants sur les travaux du Vieil-Étang de Bairon (1 000 ex.) et d'une plaquette de présentation des sites (5000 ex.)

DÉCHETS MÉNAGERS

- 9 247 redevables (foyers et entreprises) pour 17 486 habitants
- 61 071 passages dans les 6 déchèteries du territoire





^{*} Il s'agit du poids collecté, seuls 60 kg/habitant ont pu être valorisés. Le taux de refus du territoire est de 19,5%, contre 13,4% au niveau départemental : nous trions plus mais plus mal.

En 2018, les habitants de l'Argonne Ardennaise ont réduit leurs déchets résiduels de 70 tonnes. La qualité du tri est en baisse de 7%, en raison d'incivilités ou d'erreurs d'inattention.



PRÉVENTION

- 5 animations réalisées dans le cadre des 20 ans de la 2C2A.
- 25 conventions de prêt de gobelets réutilisables.



SERVICES AU PUBLIC



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

- Embauche d'un agent supplémentaire.
- 2 356 personnes accueillies (+ 41,6 %) et 2 959 actes réalisés à Vouziers.
- 97 rendez-vous délocalisés à la demande, soit le double de 2017.
- 204 rendez-vous par mois en moyenne.
- 12 jours de formation et/ou d'information cumulés pour les 2 animatrices.
- Coût du service: 38 442 €.

Évaluation annuelle des MSAP

www.argonne-ardennaise.fr Élu > Publications > Rapports d'activités







SOLIDARITÉ ÉTUDIANT

- 11 bourses ont été attribuées pour l'année scolaire 2018/2019 à des jeunes issus du territoire, pour financer la poursuite de leurs études après le baccalauréat.
- Montant total: 3 856 €, soit une moyenne de 350 € par étudiant.



RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

- Animations Roule Doudou
 - **91** séances d'animations dont 58 ateliers d'éveil, 32 animations collectives et **1** grande fête de Noël à Vouziers

Participants: 126 enfants et 35.55 % des assistantes maternelles

- Autres Animations
 - 6 séances « passerelles » pour préparer les petits à l'entrée à l'école
 - 2 sorties : visite d'une caserne de pompiers et de la ferme pédagogique de Liart

ALLO RAM: AU SERVICE DES NOUNOUS ET DES PARENTS EMPLOYEURS

- 64 assistantes maternelles et 89 familles ont utilisé le service pour se renseigner sur le calcul des congés payés et de la mensualisation, la rupture de contrat, la recherche d'un mode de garde...
- 75 entretiens en rendez-vous au siège.
- Nounou Dating: mettre en relation l'offre et la demande
 - 1 séance organisée en 2018
- RDV DU RAM : Se former, s'informer
 - 14 assistantes maternelles ont participé à au moins un des
 - 4 RDV programmés en 2017.
 - **10** assistantes maternelles ont bénéficié de la formation continue (1 module en 2 séances)



Rapports et bilans du RAM

www.argonne-ardennaise.fr
Elu > Publications > Rapports d'activités



LOGEMENTS COMMUNAUTAIRES

- 22 logements communaux étaient gérés par la 2C2A.
- Le taux de vacance était de 23,48 % en 2018.



RÉNOVATION DES TOITURES ET FAÇADES

35 particuliers ont bénéficié de subventions de l'intercommunalité, pour un montant total de **45 237,06 €**. Sur les 47 dossiers reçus, 35 étaient éligibles, 6 sont en attente et reportés en 2019 et 6 non éligibles.



AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Aire fermée provisoirement suite à l'incendie de 2017. Travaux de réhabilitation prévus en 2019.

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE



ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

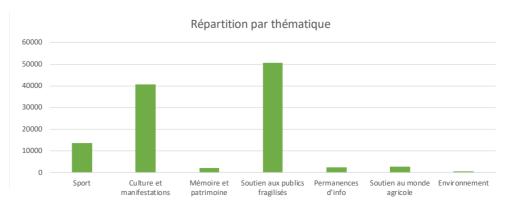
- Le service a été mis en place le 1er juillet 2018. A raison de **2 demi-journées** par semaine, Laurent Scheffer (mis à disposition par la fédération française des MJC), accueille, renseigne et conseille les associations du territoire dans les locaux de la Communauté de Communes.
- 22 RDV ont eu lieu avec 12 associations du territoire.
- Motifs de sollicitation du service : travaux sur les statuts, montage de demande de subvention, aide à la création de compte de résultat/budget, réglementation association et dirigeants, projets de développement culturel, dissolution d'associations.
- Autres tâches: diffusion d'informations, partenariat avec la Chambre Régionale d'Économie Sociale et Solidaire pour la mise en place de session de formation des bénévoles, mise à jour des contacts, travail avec le service communication et l'Office de Tourisme pour la mise en place d'un agenda partagé.



PARTENARIATS ET SUBVENTIONS PONCTUELLES

- 2 types d'aides existent : les **partenariats** (conventions pluriannuelles détaillant missions, objectifs et faisant l'objet d'une évaluation annuelle) et les **subventions ponctuelles** (un projet en particulier).
- Au total en 2018, 113 085 € ont été attribués à 19 associations. Les montants s'élevaient entre 250 € et 2 000 € pour les subventions ponctuelles et entre 300 € et 48 000 € pour les partenariats pluri-annuels.
- 17 900 € ont été versés hors dispositif : 1 500€ pour Argonne Parc Naturel Régional, 8 400 € pour les Amis de la Traction Vapeur en Argonne et 8 000 € à la Maison de la Nature.







44-46 rue du Chemin Salé 08 400 VOUZIERS Tel : 03 24 30 23 94

www.argonne-ardennaise.fr

Page Facebook : @argonne.ardennaise







